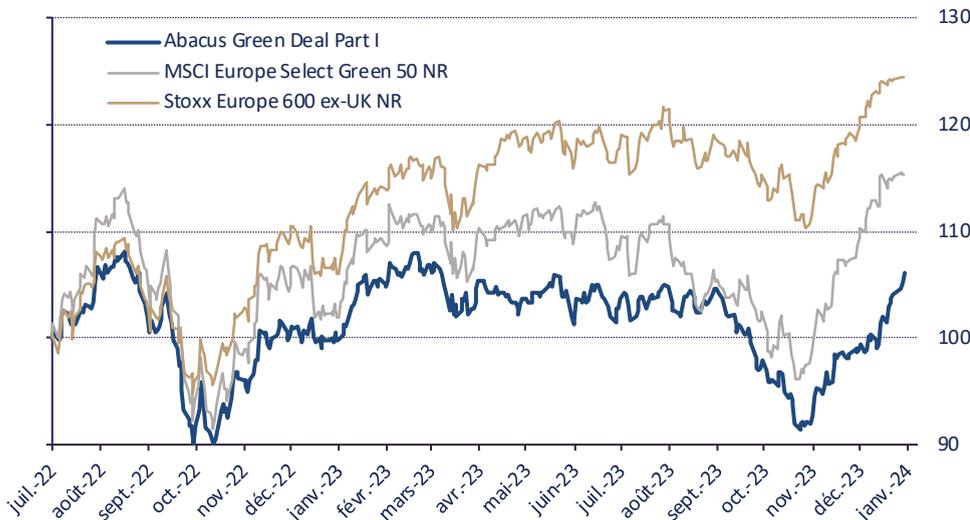


**CARACTÉRISTIQUES DU FONDS**

VL Part I / R au 29/12/23	1 060,37€ / 104,59€
Date de création*	30/06/2022
Code ISIN Part I / R	FR0014008KI9 / FR0014008KJ7
Code Bloomberg I	MEUYHLI FP
Durée recommandée	> 5 ans
Indice de référence	Stoxx Europe 600 ex-UK NR
Valorisation	Quotidienne et cut-off à 12h (J)
Frais de gestion financière	1,50% TTC max. / 2,35% TTC max. part I / R
Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance vs Stoxx 600 ex-UK NR
Dépositaire	CM-CIC Market Solutions
Société de gestion	Philippe Hottinguer Gestion
Conseiller	Dôm Finance
Forme juridique	FCP coordonné / UCITS IV / PEA
Classification SFDR	Article 9

**ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS LE 30/06/2022 (BASE 100)**



**Niveau de risque (SRI) :**  
4/7



**carbone4**



	1M	2023	Depuis création*
<b>Abacus Green Deal I</b>	+7,3%	+6,3%	+6,0%
<b>MSCI Europe Select Green 50 NR</b>	+5,3%	+13,1%	+15,3%
<b>Stoxx Europe 600 ex-UK NR</b>	+4,0%	+17,5%	+24,6%

**+1,9°C**  
de réchauffement en 2100



**+2,8°C**  
de réchauffement en 2100

**Abacus Green Deal**  
**83,9%**  
Durable



**Stoxx 600 ex-UK**  
**57,4%**  
Durable

	Volatilité 1Y	Bêta 1Y	Sharpe Ratio 1Y	Nombre de lignes	Market Cap moy. (M€)	EV/EBITDA 2024 méd.	P/E 2024 méd.
<b>Abacus Green Deal I</b>	11,4%	0,75	0,15	46	6 979	8,8x	16,4x
<b>MSCI Europe Select Green 50 NR</b>	13,8%	1,05	0,88	48	23 993	9,6x	14,9x
<b>Stoxx Europe 600 ex-UK NR</b>	11,9%	1,00	1,06	460	23 033	9,7x	15,0x

**COMMENTAIRE DE GESTION**

Le fonds Abacus Green Deal clôture 2023 en hausse de +6,3% contre une hausse de +17,5% pour l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 ex-UK NR et +13,1% pour le MSCI Europe Select Green 50 NR. La sous-performance du portefeuille s'explique par i) l'exposition aux small caps (<1 Md € de capitalisation) à hauteur de 40% du portefeuille qui a sous-performé les large caps et ii) la controverse comptable d'EIDF, le producteur d'énergie renouvelable espagnol qui a impacté la performance annuelle de 3 pts. La position a été entièrement vendue depuis cette controverse. Malgré la sous-performance des valeurs « green » et des small caps par rapport au marché sur l'essentiel de 2023, ces 2 segments ont fortement rebondi sur les 2 derniers mois de l'année (performance du portefeuille de +14,3%). D'ailleurs, les perspectives pour 2024 sont bien orientées pour le fonds grâce à son positionnement unique car i) les thématiques green bénéficient des baisses de taux qui améliorent mécaniquement les rentabilités des projets à fort capex et ii) les small caps présentent des niveaux de valorisations historiquement bas.

Au cours de la COP 28, tenue en décembre 2023, 118 pays se sont engagés à tripler la capacité mondiale de production d'énergies renouvelables d'ici 2030 afin d'accompagner la transition énergétique. Ces augmentations de capacité sont conformes à celles demandées par l'AIE et l'IRENA pour limiter l'augmentation moyenne des températures mondiales à +1,5 degré. Le portefeuille est exposé à 26% sur cette thématique et nous restons très confiants dans les perspectives malgré leur contre-performance en 2023 en raison des taux élevés.

Au niveau des entrées et sorties du portefeuille, nous avons allégé Unidata depuis son rebond et renforcé Artech, le fabricant espagnol d'équipements électriques pour les énergies renouvelables et les smart grids. Nous avons également introduit en portefeuille Gérard Perrier, l'acteur français des services d'ingénierie pour l'électronique industrielle et les systèmes automatisés.

**MODÈLE DE GESTION : ABACUS**

**Filtres ESG de l'univers investissable**

Politique d'exclusion, Eligibilité à la Taxonomie, Analyse ESG initiale – Best-in-Class

**Filtres Quantitatifs**

- Modèle multifactoriel :
- Low bêta
  - Low volatilité
  - Momentum

1

**Analyse Fondamentale**

- Approche QARP
- Gestion de conviction indépendante des indices
- Rencontres fréquentes avec les dirigeants

2

**Analyse ESG du Portefeuille**

- Analyse de risque et d'impact ESG
- Analyse d'impact ODD et de durabilité
- Analyse des controverses

3

**Suivi du Portefeuille**

- Optimisation du couple R/R et de la liquidité
- Suivi des controverses
- Dialogue avec les dirigeants

4

**OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif d'investissement du fonds est déterminé au sens de l'article 9 du Règlement Disclosure. Notamment, au sein de l'univers d'investissement, sont privilégiées des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises européennes dont les activités sont liées au développement durable et à la transition écologique et énergétique. Le fonds vise à réaliser une performance nette supérieure au Stoxx Europe 600 ex-UK sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Les choix d'investissements privilégieront les entreprises de l'UE de toutes capitalisations boursières supérieures à 100 M€. A noter qu'après mise à jour du prospectus, le fonds a la possibilité d'intervenir sur les warrants.

**ÉQUIPE DE GESTION**



**Edwin FAURE**  
Directeur de la Gestion,  
Gérant



**Marc-Antoine LAFFONT**  
Président



**Jana TODROVIC**  
Responsable ESG



**Hugo PRIOU**  
Conseiller ESG - Dôm Finance

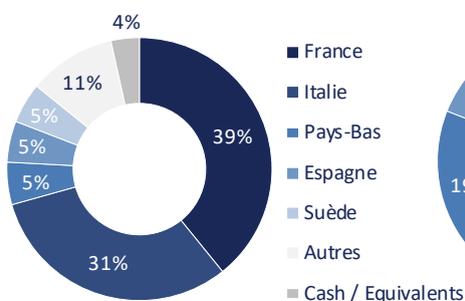


**Thomas RICHARD**  
Analyse financier

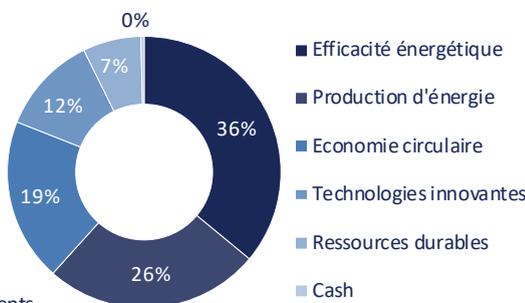


**Romain RIEUL**  
Analyse financier

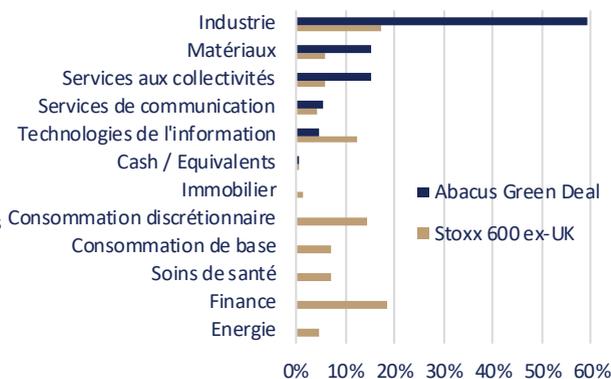
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**



**EXPOSITION PAR THÉMATIQUE**



**RÉPARTITION SECTORIELLE**



**PRINCIPALES PONDÉRATIONS**

Principales positions	Thématique	Pondération	Béta 1Y
Arcadis	Efficacité énergétique	5,2%	1,00
Salcef	Efficacité énergétique	4,8%	0,50
Séché Environ.	Economie circulaire	4,2%	0,54
Assystem	Efficacité énergétique	4,2%	0,64
Neoen	Production d'énergie	4,1%	0,58

**RÉPARTITION PAR CAPITALISATION**

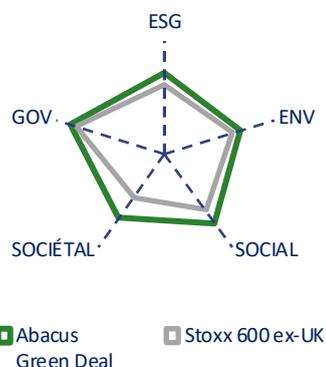
Intervalles	Pondération
Moins de 500M€	23,7%
Entre 500M€ et 2Mds€	31,9%
Entre 2Mds€ et 5Mds€	25,2%
Entre 5Mds€ et 10Mds€	0,0%
Plus de 10Mds€	18,0%

**CONTRIBUTIONS**

Principaux contributeurs du mois	
Altea Green Power	+1,1 pt
Assystem	+0,7 pt
- - -	
Orange	-0,2 pt
Okwind	-0,2 pt

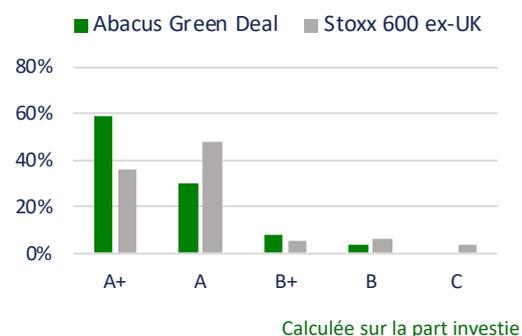
**NOTATION ESG DU FONDS VS. INDICE**

	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK
<b>ESG*</b>	<b>72/100</b>	<b>62/100</b>
Environnement	69/100	62/100
Social	75/100	61/100
Sociétal	70/100	46/100
Gouvernance	87/100	82/100



\*Note pondérée à 70% sur le pilier Environnement et 30% sur les 3 restants

**RÉPARTITION DES NOTES ESG**



**MEILLEURES NOTES ESG**

Principales positions	Thématique	Pondération	Note ESG**	Béta 1Y	
Schneider Electric	Efficacité énergétique	3,9%	98	A+	1,36
Salcef Group	Efficacité énergétique	4,8%	96	A+	0,50
Rai Way	Technologies innovantes	2,4%	95	A+	0,17
Terna	Efficacité énergétique	2,9%	94	A+	0,60
Orange	Technologies innovantes	2,0%	93	A+	0,44

\*\*Les notations ESG sont effectuées en interne à l'aide d'un outil propriétaire

**EXPOSITION PAR THÉMATIQUE**

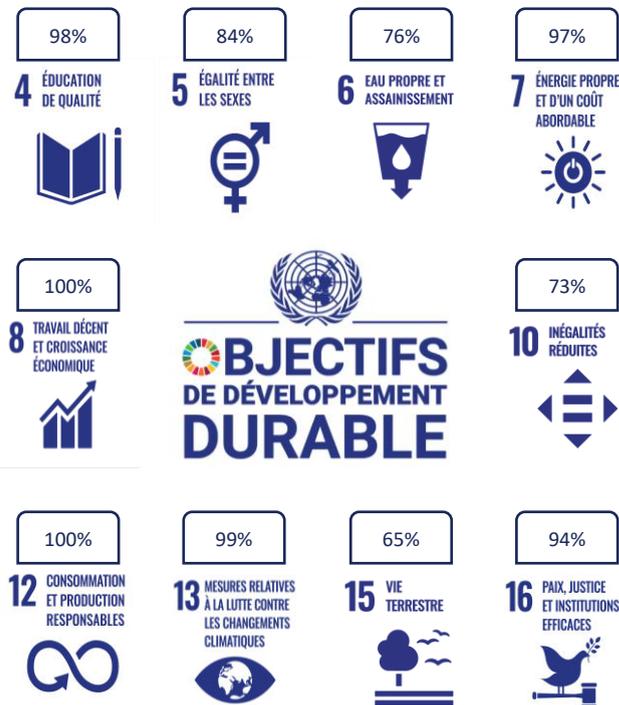
Thématiques de la transition	Poids
Production d'énergie	25,6%
Efficacité énergétique	36,2%
Economie circulaire	19,5%
Ressources durables	6,9%
Technologies innovantes	11,8%

Calculée sur la part investie

**PRINCIPAUX INDICATEURS ESG DU FONDS ET DE SON INDICE DE RÉFÉRENCE**

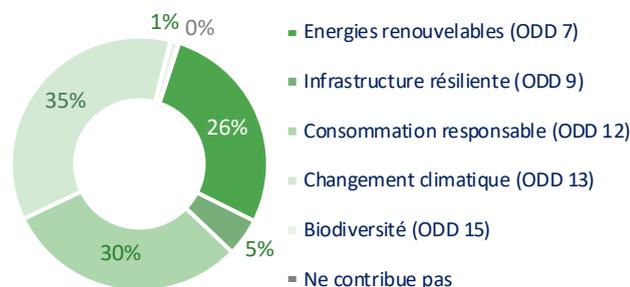
Indicateur	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK	Taux de couverture du fonds	Taux de couverture de l'indice
Part de CA éligible à la Taxonomie, en %	73,2%	40,2%	99%	99%
Part brune, en %	0,0%	3,3%	100%	100%
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ de CA	583	739	95%	100%
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ investi	305	936	95%	100%
Emissions évitées (Scope 1, 2,3), en TCO2/M€ investi	-233	-143	83%	100%

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**



Calculées sur la part investie

**CONTRIBUTIONS DIRECTES**



Calculées sur la part investie

**MATRICE EXPOSITION RISQUE / IMPACT**

Négligeable	0%	0%	0%	0%	41%
Faible	0%	0%	0%	15%	16%
Moyen	0%	0%	6%	14%	0%
Elevé	Zone d'exclusion				
Majeur					
	Aucune	Limitée	Moyenne	Effective	Considérable

**TITRE DU MOIS : SPIE (28,30 EUR), DES CHOIX DE PLUS EN PLUS PAYANTS**

Acteur majeur en France (37% du CA), en Allemagne (36%) et aux Pays-Bas (21%) dans les services multi-techniques, Spie intervient dans les domaines mécaniques et électriques (37% du CA), d'information et de communication (22%), de transmission et distribution (16%) et dans les services de management technique (25%). Dans un secteur très fragmenté (10% de PdM pour le leader, environ 5% pour Spie), le groupe s'est positionné sur les 4 marchés porteurs des villes intelligentes (36% du CA), des énergies liées à la transition énergétique (26%), de l'efficacité énergétique (25%) et des services industriels (13%).

Le groupe dispose d'une bonne visibilité avec 30% du CA en contrats de maintenance récurrents et 85% du CA visible en début d'année. La croissance organique est de l'ordre de 4% en moyenne et la marge d'ebitda est autour de 9-10%. Spie est très actif au niveau de la croissance externe avec 7 acquisitions réalisées en 2023 pour ~700M de CA dont Robur, en Allemagne (380M€ CA), qui permettront de réaliser des synergies. Le marché a historiquement reproché à SPIE son endettement trop élevé, désormais <2x la dette nette / ebitda 24, ce qui pesait sur sa valorisation. Aujourd'hui, SPIE est valorisé à 12,1x le PE 2024 et 7,7x l'EBITDA 2024, ce qui semble attractif en considérant son positionnement porteur et ses perspectives bien orientées.

<b>Filtres Quantitatifs</b> 2 critères défensifs ++ 2 critères Momentum +++	<b>Analyse Fondamentale</b> Macroéconomique +++ Analyse financière +++ Dernière rencontre Nov. 2023	<b>Analyse ESG</b> Politique d'exclusion +++ Note ESG 67/100 Suivi des controverses +++	<b>Suivi du portefeuille</b> Potentiel de valorisation +++ Risque intrinsèque +++ Risque de marché +++		
<b>Capitalisation</b> 4,7 Mds€	<b>CA 2022</b> 8,1 Mds€	<b>Marge EBITDA</b> 8,5%	<b>Marge nette</b> 1,9%	<b>EV/EBITDA 24</b> 7,7x	<b>P/E 24</b> 12,1x

**POINT MÉTHODOLOGIQUE**

L'exposition au risque de responsabilité est appréciée à travers l'analyse ESG approfondie, en analysant plus de 120 critères parmi les quatre piliers: environnemental, social, sociétal, et de gouvernance. L'analyse ESG permet de saisir l'exposition de la société de gestion au risque de responsabilité, étant défini en tant que risque juridique lié à la poursuite et/ou à la condamnation des entreprises pour violation de leurs contraintes et obligations ESG.

L'exposition au développement durable est appréciée à travers les Objectifs de développement durable, en prenant en compte la contribution directe et indirecte des entreprises investies et en assignant une note de 0 à 100.

La matrice adopte une approche risque/ impact positif en combinant les résultats de l'analyse de l'exposition au risque de responsabilité et ceux de l'analyse de l'exposition au développement durable.

La notation ESG, totale et par pilier, est calculée par notre outil propriétaire pour toutes les entreprises investies. L'outil est développé sur la base de double matérialité prenant en compte les risques de durabilité sur l'entreprise et le risque d'incidence négative de l'entreprise sur les facteurs de durabilité.

La contribution aux ODD est appréciée par la contribution directe à un ou plusieurs objectifs du fait de l'activité de l'entreprise, et par la contribution indirecte du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de l'activité.

La part brune représente le pourcentage moyen du chiffre d'affaires du portefeuille lié au charbon.

Les émissions évitées sont les émissions qu'une société n'a pas émises, grâce aux efforts déployés pour augmenter l'efficacité énergétique ou en utilisant des solutions moins polluantes, voire décarbonées.